

Parcours du Savoir Rouler à Vélo

Document informatif sur le déroulé et les prérequis nécessaires à sa bonne réalisation
Année 2026/2027





Sommaire

- Les 4 parcours proposés par la collectivité et leurs objectifs
- Les classes sélectionnées pour le parcours : Savoir Rouler A Vélo
- Les intervenants
- Présentation du SRAV
- Les étapes du parcours
- Les prérequis
- Lien vers le challenge de la mobilité inter écoles

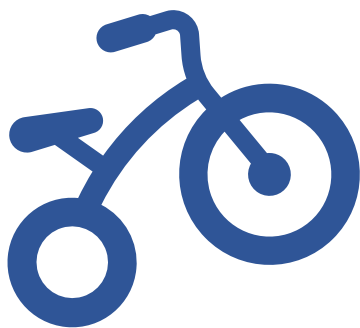
Les Parcours Mobilités dans Trajectoires

- Fiche éveil 145: Sécurité et citoyenneté dans les transports en commun
- P29 : Quand je serai grand je serai cycliste !
- P30 : Le Tour des mobilités

➤ P32 : Savoir Rouler à Vélo



Les écoles sélectionnées pour le SRAV



Ecole
Saint Joseph
- Jurançon -

Ecole
Jean Moulin
- Jurançon -

Ecole
Léon Say
-Pau-

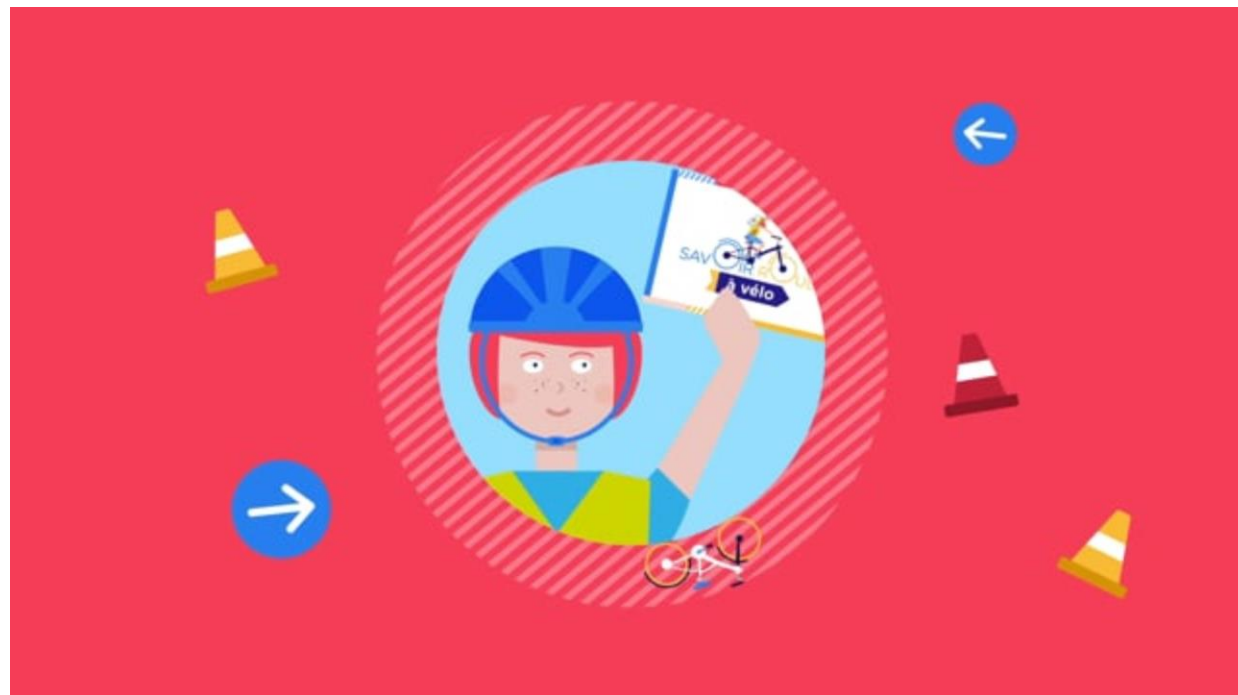


Ecole
Élémentaire
-Denguin-

Ecole
Élémentaire
-Mazères-Lezons-

Le Savoir Rouler à Vélo C'est quoi ?

Le programme « Savoir Rouler à Vélo » permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège et d'ancrer les réflexes vers une mobilité décarbonée dès le plus jeune âge.



[Présentation du programme "Savoir rouler à vélo" sur Vimeo](#)

Les Intervenants





Parcours 32 – Savoir Rouler A vélo (SRAV)

Les Etapes

Bloc 1) Savoir pédaler

- Maîtriser les fondamentaux du vélo. Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.

Bloc 2) Savoir circuler

- Découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé. Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.

Bloc 3) Savoir rouler à vélo

- Circuler en situation réelle. Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et s'appropriier les différents espaces de pratique.

Parcours 32 – Savoir Rouler à Vélo (SRAV)

Les Prérequis pour le bon déroulé du parcours

- **Cour d'école adaptée à la pratique du vélo** (espace équivalent à un terrain de basket permettant l'installation de « plateau de maniabilité ») ou proche d'un site permettant sa mise en œuvre.
- Toutes les étapes : Prévoir les vélos des élèves à **toutes** les séances. **Les vélos doivent être en bon état.**
- Bloc 1 et 2 : Le nombre de séances peut varier entre 5 et 10 séances, de 1h30 à 3h en fonction de l'effectif de la classe, du niveau des élèves et du prestataire. Les séances se déroulent dans l'enceinte de l'école.
- Bloc 3 : Cette étape se déroule sur la voie publique (évaluation en conditions réelles). **Agrément vélo parents et accompagnateurs indispensable.** Communiquer à **J-15** : le projet pédagogique incluant le parcours et le contrôle d'honorabilité (agrément vélo) pour validation à votre CPC.
- Le parcours est dispensé en 6 semaines consécutives pour faciliter l'apprentissage

Parcours 32 – Savoir Rouler à Vélo (SRAV)

Points de vigilance

- **Agrément des parents obligatoire** – Cf votre CPC ou CPD pour prochaine date
- L'enseignant(e) est toujours responsable de sa classe. En demi-groupes l'enseignant(e) et le prestataire doivent travailler sur la **même activité/thématique (SRAV)** dans l'enceinte de l'école. Sur route l'enseignant(e) est **forcément présent** avec le groupe.
- L'école peut faire appel à des parents sans agrément pour sécuriser le parcours du bloc 3 au niveau des intersections notamment, en étant piéton. **Pas de parents non agréés à vélo.**
- Rappeler aux parents et aux élèves que **leurs vélos** doivent être **en bon état**.

Parcours 32 – Savoir Rouler à Vélo (SRAV)

Les engagements à tenir

Engagement des enseignants :

- Aller au bout du dispositif (l'ensemble des 3 blocs)
- Respect du planning
- Prise de contact direct avec les intervenants pour toute question d'ordre logistique
- Informer la collectivité (j.limonet@agglo-pau.fr ou 06.74.75.32.87) pour tout changement de planning et/ou absence du prestataire

Parcours 32 – Savoir Rouler à Vélo (SRAV)

Merci à tous et
bon parcours !

